

DÉPARTEMENT DE LA GIRONDE

SMICOTOM
SYNDICAT MÉDOCAIN pour la COLLECTE et le TRAITEMENT DES ORDURES
MÉNAGÈRES

COMPTE RENDU DU COMITÉ SYNDICAL

Séance du mercredi 22 Février 2023 à 9h30

En exercice : 32

Présents : 24

Votants : 23

Les membres du Comité syndical du SMICOTOM convoqués le 7 février deux mille vingt-trois, se sont réunis à la salle d'animation du site de Naujac-Sur-Mer sous la présidence de Monsieur Yves BARREAU, Président

Délégués titulaires présents :

Médoc Cœur de Presqu'île : Mesdames Béatrice SAVIN, Michelle SAINTOUT, Marie-José CLIPET, Messieurs Florent FATIN, Jean-Michel SAINTEMARIE, Serge RAYNAUD, Didier ANTRAS, Philippe OLIVIER, Dominique TURON

Médoc Atlantique : Messieurs Dominique FEVRIER, Christian BOURA, Bernard ESCHENBRENNER, Yves BARREAU, Claude LASSALLE, Gilles CHAVEROUX, Bernard MOULIN, Jean-Claude LACROIX, Jean-Luc PIQUEMAL

Délégués suppléants avec voix délibératives :

Médoc Cœur de Presqu'île : Monsieur Jean-Luc BAUMANN

Médoc Atlantique : Madame Pascale MARZAT, Messieurs Laurent BELLARD, Régis INDA, Pierre PLANTY, Jean CARME

Monsieur CUYPERS donne pouvoir à Madame SAINTOUT.

Monsieur Bernard ESCHENBRENNER est élu Secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2022
 2. Délibération N°2023-01 : Débat d'orientation Budgétaire
 3. Délibération N°2023-02 : Protocole transactionnel avec la société Conteneur relatif à une indemnité d'imprévision concernant le marché 2021-05
 4. Délibération N°2023-03 : Création d'emplois surcroît de travail et saisonniers 2023
 5. Délibération N°2023-04 : garantie d'emprunt pour le contrat de prêt complémentaire signé entre TriGironde et la banque des territoires
 6. Délibération N°2023-05 : garantie d'emprunt au titre du financement complémentaire du process sur 10 ans de la SPL TriGironde
 7. Délibération N°2023-06 : Création d'un poste CUI-CAE à temps non-complet
 8. Délibération N°2023-07 : Convention d'adhésion à l'offre de service prévention et santé du CDG de la Gironde
 9. Délibération N°2023-08 : Autorisation du Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements de l'exercice 2022 avant le vote du budget primitif 2023
- Décisions du Président :
- DP2023-01 : avenant n°1- contrat location d'un véhicule de fonction
- DP2023-02 : contrat d'achat d'électricité produite par la centrale de biogaz de Naujac
- Questions diverses

Après avoir pris connaissance des projets de délibérations proposés par le Président du SMICOTOM, Monsieur Yves BARREAU, le Comité Syndical a délibéré sur les projets inscrits à l'ordre du jour.

| RELEVÉ DE DÉCISIONS DES DÉLIBÉRATIONS | Résultat des votes |
|---|---|
| 1. Adoption du procès-verbal de la réunion du 21 décembre 2022 | |
| 2. DELIBERATION N°2023/01 : débat d'orientation budgétaire | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |
| 3. DELIBERATION N°2023/02 : protocole transactionnel avec la société Conteneur relatif à une indemnité d'imprévision concernant le marché 2021-05 | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |
| 4. DELIBERATION N°2023/03 : création d'emplois surcroît de travail et saisonniers 2023 | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |
| 5. DELIBERATION N°2023/04 : garantie d'emprunt pour le contrat de prêt complémentaire signé entre TriGironde et la banque des territoires | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |

| | |
|---|---|
| 6. DELIBERATION N°2023/05 : garantie d'emprunt au titre du financement complémentaire du process sur 10 ans de la SPL TriGironde | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |
| 7. DELIBERATION N°2023/06 : création d'un poste CUI-CAE à temps non-complet | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |
| 8. DELIBERATION N°2023/07 : convention d'adhésion à l'offre de service prévention et santé du centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Gironde | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |
| 9. DELIBERATION N°2023/08 : autorisation du Président à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissements de l'exercice 2022 avant le vote du budget primitif 2023 | Pour : 23 Contre : 0 Abstention : 0 |
| 10. DECISIONS DU PRESIDENT : DP2023-01 : avenant n°1 - contrat de location d'un véhicule de fonction DP2023-02 : contrat d'achat d'électricité produite par la centrale de biogaz de Naujac | |

La séance est levée à 10h30

20 03

Fait à Saint-Laurent- Médoc,
Le 23/02/2023

Le Président, Yves BARREAU



